

**Procès-verbal - 5<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 25 mai 2012 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

**Présences :** 16 personnes (détail selon liste de présence)

**Excuses :** 23 personnes (détail selon liste de présence)

**FG ouvre l'assemblée à 14h35**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
1. Ouverture de l'assemblée et salutations	<p>La présidente, Fanny Gogniat (FG) ouvre l'assemblée et salue les personnes présentes. Elle salue particulièrement Mme Cornélia Seipelt, membre du comité de l'OrTra Intendance Suisse.</p> <p>Elle remercie les personnes présentes pour leur engagement envers la profession et pour les patients et résidents des institutions du Jura et du Jura bernois.</p> <p>Elle relève les absences de Mme Kaufmann, présidente de l'OrTra intendance suisse, M. Nussbaumer, président de l'OrTra santé social jura, M. Girardin, directeur de la FRI et Mme Fabienne Klötzli, membre de l'OrTra intendance interjurassienne.</p> <p>Elle mentionne que la convocation a été envoyée selon les délais stipulés dans les statuts. Aucune modification de l'ordre du jour n'a été demandée.</p>			
2. Désignation des scrutateurs-trices	<p>➤ <b>Mmes Delétoile et Steullet sont désignées comme scrutateurs.</b></p>			
3. PV de l'AG du 25 mai 2011	<p>Le PV de l'AG du a été mis à disposition des personnes intéressées via le site internet de la FRI. Quelques exemplaires imprimés sont également mis à disposition.</p> <p>➤ <b>Le PV de l'AG du 27 mai 2011 est adopté à l'unanimité.</b></p>			

**Procès-verbal - 5<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 25 mai 2012 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditorio**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
4. Rapport de la présidente	<p>FG remercie les membres du comité qui consacrent du temps et de l'énergie pour le bon développement et fonctionnement de notre OrTra interjurassienne.</p> <p>Pendant cette année, le comité s'est rencontré quatre fois en plus de la dernière AG. L'association a été représentée à des séances de réseau ainsi qu'à l'AG de l'OrTra intendance suisse. Il est en effet très important de faire le lien avec les projets ou discussions qui sont partagés entre le niveau national et régional.</p> <p>Durant cette première année de mandat, FG a pu participer à des séances ainsi qu'à des groupes de travail, ce qui l'a amenée à la réflexion sur l'avenir de l'intendance. La place de l'intendance dans les entreprises est en train de changer de direction, de par les décisions politiques et financières qui sont en pleines réflexions par nos autorités.</p> <p>Le domaine de l'intendance ne se résume plus à savoir manier un balai à poils ou alors de faire un récurage à la serpillère, nous sommes passés du balai à poils au balai trapèze et de la serpillère à la mop de récurage. Il ne s'agit donc plus de maîtriser parfaitement les techniques de nettoyage et c'est justement à ce moment précis que les professionnels de l'intendance avons notre carte à jouer afin de devenir acteurs et non pas spectateurs de notre avenir professionnel.</p> <p>L'enjeu est de taille car on nous demande de connaître et maîtriser les techniques professionnelles, mais aussi de développer les compétences sociales telles que la communication, le relationnel et l'interdisciplinarité, qui se définit comme suit : « Qui établit des relations entre plusieurs sciences ou disciplines ».</p> <p>C'est à nous, gens du terrain, de sensibiliser nos dirigeants qu'il est primordial de nous donner les moyens humains et financiers, afin de rendre les projets en cours ou futurs accessibles et réalisables à court terme et à long terme.</p> <p>FG demande à ses membres de se responsabiliser à tous les niveaux hiérarchiques et</p>			

**Procès-verbal - 5<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 25 mai 2012 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
	<p>indépendamment du niveau de formation, car, au moment où le personnel soignant fait face à une pénurie de personnel, notre domaine à son mot à dire. En effet, sans l'intendance, aucun professionnel ne peut prétendre fonctionner correctement et produire des prestations de qualité au sein de chaque entreprise.</p> <p>Le groupe valorisation des métiers mis en place par le service de la santé, dans lequel LJ et FG sont intégrés, travaille sur les compétences, les formations dispensées et proposées dans le canton ainsi que sur le profil de nos équipes pour le futur. Par conséquent, il est important que vous ayez un œil attentif et créatif ainsi que de l'intérêt pour l'avenir de l'entreprise dans laquelle vous vous trouvez, afin de veiller à systématiquement intégrer le service d'intendance dans les projets développés. La présentation qui sera faite la fin de notre assemblée permettra de mesurer toute l'importance rester informés et attentifs aux démarches initiées par le service de la santé publique.</p> <p>FG remercie à nouveau les personnes présentes pour leur dévouement et leur implication dans le monde du travail en tant que professionnel et formateur afin de contribuer jour après jour à satisfaire nos aînés, nos patients ou nos clients.</p>			
5. Comptes 2011	<p>Les comptes de l'année 2011 présentent un total des charges de CHF 1'447.50 pour un total des produits de CHF 3'464.50. Il en résulte un bénéfice de CHF 2'017.00.</p>			
6. Rapport des vérificateurs des comptes	<p>Mme Chenal prend la parole et relève que l'association vit avec peu de moyens. Toutes les pièces lui ont été présentées et elle ne relève aucune anomalie dans les comptes. Elle remercie le caissier pour la bonne tenue des comptes.</p> <p>Elle suggère à l'assemblée d'accepter les comptes 2011 et de donner décharge au caissier et au comité.</p> <p><b>➤ L'assemblée accèpte les comptes 2011 et donne décharge au comité.</b></p>			

**Procès-verbal - 5<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 25 mai 2012 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
7. Cotisations 2012 et Budget 2012	<p>Le comité estime que sans moyens financiers, il n'est pas possible de développer des activités de manière efficace et durable. Il suggère d'augmenter les cotisations à :</p> <p style="text-align: center;">Membre individuel : CHF 100.00 Membre collectif : CHF 200.00</p> <p>Une discussion s'engage et plusieurs membres souhaitent en référer à leur direction. Il est convenu que les cotisations 2012 resteront à leur niveau actuel, soit :</p> <p style="text-align: center;">Membre individuel : CHF 80.00 Membre collectif : CHF 150.00</p> <p>Lors de l'AG 2013, il sera proposer de confirmer l'augmentation des cotisations à :</p> <p style="text-align: center;">Membre individuel : CHF 80.00 Membre collectif : CHF 200.00</p> <p>➤ <b>L'assemblée accepte de maintenir les cotisations actuelles.</b></p> <p>Le budget 2012 sans augmentation de cotisations est ensuite projeté.</p> <p>La variante sans augmentation des cotisations présente un total des produits de CHF 3'385.00 pour un total des charges de CHF 3'082.00. Il en résulte un bénéfice de CHF 303.00.</p> <p>➤ <b>L'assemblée accepte le budget 2012 tel que présenté.</b></p>			
8. Admissions et démissions	<p>En 2011, aucune démission n'est à déplorer. D'autre part, le comité est très heureux de compter sur les demandes d'admission de plusieurs personnes.</p>			

**Procès-verbal - 5<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 25 mai 2012 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Madame Martine Flury, Auberge Les Viviers à Delémont</li> <li><input type="checkbox"/> Madame Roselyne Vandewalle, Clinique Le Noirmont</li> <li><input type="checkbox"/> Madame Tania Müller, Centre éducatif et pédagogique à Courtelary</li> <li><input type="checkbox"/> Monsieur Roland Leuenberger, membre individuel</li> <li><input type="checkbox"/> Madame Stéphanie Perret, membre individuelle</li> </ul> <p>FG remercie ces personnes pour leur intérêt et les incite à participer activement à la vie de l'association.</p> <p>➤ <b>Les admissions sont acceptées par l'assemblée.</b></p>			
9. Elections statutaires	<p>Au niveau du comité, Fabienne Klötzli et Laurent Joliat, en poste depuis 2007 ont souhaité quitter comité.</p> <p>Le comité propose de les remplacer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Adeline Bonnot, Fondation G. Burrus à Boncourt</li> <li>• Martial Magnin, enseignant à l'Ecole des métiers de l'intendance</li> </ul> <p>➤ <b>Adeline Bonnot et Martial Magnin son nommés au comité par acclamations.</b></p> <p>Les personnes qui quittent et qui intègrent le comité se voient remettre une petite attention.</p> <p>Le comité pour 2012 est donc composé comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fanny Gogniat, présidente</li> <li>• Martial Magnin, secrétaire et caissier</li> <li>• Jessica Mercier, membre</li> <li>• Léonie Theubet, membre</li> <li>• Adeline Bonnot, membre</li> </ul>			

**Procès-verbal - 5<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 25 mai 2012 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
10. Programme d'activités 2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Salon de la Formation professionnelle à Moutier du 21 au 25 mars 2012 ;</li> <li>- Cours expert EEI du 4 mai</li> <li>- AG du 25 mai 2012 ;</li> <li>- Participation au Groupe de Travail Valorisation des métiers de la santé ;</li> <li>- Information sur la profession GEI auprès de GastroJura</li> <li>- Cours de formation continue (profils des candidats et sélection des apprentis)</li> <li>- Cours de formation continue (spécificités des domaines santé-social et administration)</li> <li>- Participation aux séances de l'OrTra intendance suisse</li> <li>- Journée de visite dans le canton de Vaud ouverte aux membres / en automne-hiver</li> </ul>			
11. Nouvelle identité visuelle	<p>LJ présente le nouveau logo de l'intendance interjurassienne. Celui-ci est dans la ligne graphique des autres sections de l'OrTra intendance suisse.</p>			
12. Informations de l'OrTra de l'intendance suisse	<p>Mme Seipelt prend la parole et adresse les salutations à l'assemblée de la part de l'OrTra de l'intendance suisse et remercie le comité pour l'avoir conviée à l'AG.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les journées de de préparation aux procédures de qualification ont été organisées en CH allemande par Inge Gane, membre du comité.</li> <li>• 6 groupes de travail sont actuellement en train de revoir les plans de formation pour GEI et EEI</li> <li>• Des journées de formation ont été organisées en début d'année au sein de l'entreprise Wetrok</li> <li>• Mme Seipelt vient d'être nommée au sein de l'OrTra suisse et souhaite pouvoir être le lien entre la romandie et le comité. Elle se tient à disposition pour toute remarque ou question.</li> <li>• Une personne bilingue est recherchée par l'OrTra suisse pour effectuer, de manière professionnelle, toutes les traductions de documents en lien avec l'activité de l'OrTra suisse.</li> </ul>			

**Procès-verbal - 5<sup>ème</sup> Assemblée générale ordinaire – 25 mai 2012 à 14h30 - Fondation rurale interjurassienne, Auditoire**

	<b>Délibérations</b>	<b>Décisions</b>	<b>Qui</b>	<b>Quand</b>
13. Divers	<ul style="list-style-type: none"><li>Mme Delétoile trouve que l'affiche puisse être téléchargée, de manière à ce que l'information puisse être diffusée au sein de son entreprise. Ce point a déjà été relevé au niveau romand et mentionné au comité suisse.</li></ul>			

Le secrétaire : Laurent Joliat

**FG clôt l'assemblée à 15h10**